

Compte administratif

note de présentation brève et synthétique

COMMUNE DE VIRE SUR LOT – 46 –

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Sommaire :

I. Le cadre général du budget

II. La section de fonctionnement

III. La section d'investissement

IV. Les données synthétiques du compte administratif – Récapitulation

I. Le cadre général du budget

Le code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ;

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et réalisées pour l'année 2021. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État au plus tard le 15 juillet de la même année. Par cet acte, le Conseil municipal :

- constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- vote et arrête les résultats définitifs.

Le Compte Administratif 2021 a été voté le 25 février 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce Compte Administratif a été réalisé en corrélation avec le budget primitif 2021 de la commune délibération n° DE_01_08_04_21, lui-même établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires des élus et du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions et dons versés aux associations et les intérêts des emprunts à payer.
Les dépenses de fonctionnement de gestion courante 2021 représentent 198 178.01 €.
- Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.
Les recettes de fonctionnement de gestion courante 2021 représentent 258 061.94 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts et taxes
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (2019 : 13 508.93 € / 2020 : 14 283.72 € / 2021 : 17 891.87 €)

b) Les principales dépenses et recettes de la section

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	119 917,15	34 144,49	0,00	0,00	85 772,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	98 900,00	73 807,36	0,00	0,00	25 092,64
014	Atténuations de produits	45 000,00	44 361,23	0,00	0,00	638,77
65	Autres charges de gestion courante	45 945,61	45 864,93	0,00	0,00	80,68
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		309 762,76	198 178,01	0,00	0,00	111 584,75
66	Charges financières	275,00	138,75	0,00	0,00	136,25
67	Charges exceptionnelles	4 800,00	4 615,57	0,00	0,00	184,43
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	11 925,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		326 762,76	202 932,33	0,00	0,00	123 830,43
023	Virement à la section d'investissement (2)	260 785,19				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	4 622,00	4 622,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		265 407,19	4 622,00			260 785,19
TOTAL		592 169,95	207 554,33	0,00	0,00	384 615,62
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13 000,00	13 563,47	0,00	0,00	-563,47
70	Produits services, domaine et ventes div	16 136,00	15 615,35	0,00	0,00	520,65
73	Impôts et taxes	140 488,00	143 039,25	0,00	0,00	-2 551,25
74	Dotations et participations	67 865,00	67 952,00	0,00	0,00	-87,00
75	Autres produits de gestion courante	17 262,00	17 891,87	0,00	0,00	-629,87
Total des recettes de gestion courante		254 751,00	258 061,94	0,00	0,00	-3 310,94
76	Produits financiers	0,00	1,80	0,00	0,00	-1,80
77	Produits exceptionnels	0,00	1 342,40	0,00	0,00	-1 342,40
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		254 751,00	259 406,14	0,00	0,00	-4 655,14
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		254 751,00	259 406,14	0,00	0,00	-4 655,14
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 337 418,95				

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2021 :

- . Taxe d'habitation 6.77 %
- . Taxe foncière sur le bâti 9.94 % (23.46 % = taux départemental soit 33.40 %)
- . Taxe foncière sur le non bâti 100.65 %

Le produit de la fiscalité locale s'élève à 124 339.00 € (article 73111)

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations de l'Etat s'élèvent à 67 592.00 €.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réhabilitation de l'ancienne école en pôle santé, à la réfection du réseau d'éclairage public...)

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 852,80	4 721,95	752,00	137 378,85
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	592 572,88	140 494,24	217 700,00	234 378,64
	Total des dépenses d'équipement	735 426,68	145 216,19	218 452,00	371 757,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 793,00	3 682,79	0,00	5 110,21
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	250,00	250,00	0,00	0,00
02D	Dépenses imprévues	15 748,52			
	Total des dépenses financières	25 791,52	4 932,79	0,00	20 856,73
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	761 217,20	150 148,98	218 452,00	392 616,22
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 628,79	1 628,79		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 628,79	1 628,79		0,00
	TOTAL	762 845,99	151 777,77	218 452,00	392 616,22
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	205 251,84	59 806,61	90 525,40	54 919,83
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	250 000,00	0,00	-100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	355 251,84	309 806,61	90 525,40	-45 080,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 500,00	12 215,51	0,00	-1 715,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 393,00	0,00	0,00	1 393,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	11 893,00	12 215,51	0,00	-322,51
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	367 144,84	322 022,12	90 525,40	-45 402,68
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	260 785,19			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	4 622,00	4 622,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 628,79	1 628,79		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	267 035,98	6 250,79		260 785,19
	TOTAL	634 180,82	328 272,91	90 525,40	215 382,51
	Pour information	(2) 128 565,17			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

c) Exécution du budget 2021

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	207 554,33	G	259 406,14
	Section d'investissement	B	151 777,77	H	328 272,91
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	337 418,95 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	128 665,17 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	359 332,10	= G+H+I+J	1 053 763,17
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	218 452,00	L	90 525,40
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	218 452,00	= K+L	90 525,40
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	207 554,33	= G+I+K	596 825,09
	Section d'investissement	= B+D+F	370 229,77	= H+J+L	547 463,48
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	577 784,10	= G+H+I+J+K+L	1 144 288,57

d) Les principaux projets réalisés au cours de l'année 2020/2021

- la fin des travaux de la mairie : mise en conformité et accessibilité
- l'achat de meubles, chaises, matériel pour la mairie
- l'achat d'une tronçonneuse pour l'entretien des bâtiments communaux et espaces publics
- l'achat d'une débroussailleuse
- l'achat d'une découpeuse thermique
- l'achat d'un godet de 2 mètres hydro ghel avec valve puch pull
- l'achat de vitrines (panneau d'affichage)
- l'achat d'étagère pour l'espace « prêts de livre »
- l'achat d'un radar pédagogique
- mise aux normes électrique de l'église
- la réfection de la salle de bain, du sol salon et cuisine du logement locatif situé près de la poste
- le remplacement des fenêtres du logement locatif « le presbytère »
- l'achat de chaises et tables pour la salle des fêtes
- la réparation de la chambre froide de la salle des fêtes
- l'éclairage extérieur des toilettes (au niveau de la salle des fêtes)
- l'achat de décoration de Noël
- le lancement de l'étude du pôle santé
- les travaux du pôle santé
- l'achat du terrain du nouveau cimetière
- le lancement de l'étude de la création d'un nouveau cimetière, parking public
- réfection du réseau d'eau pluvial

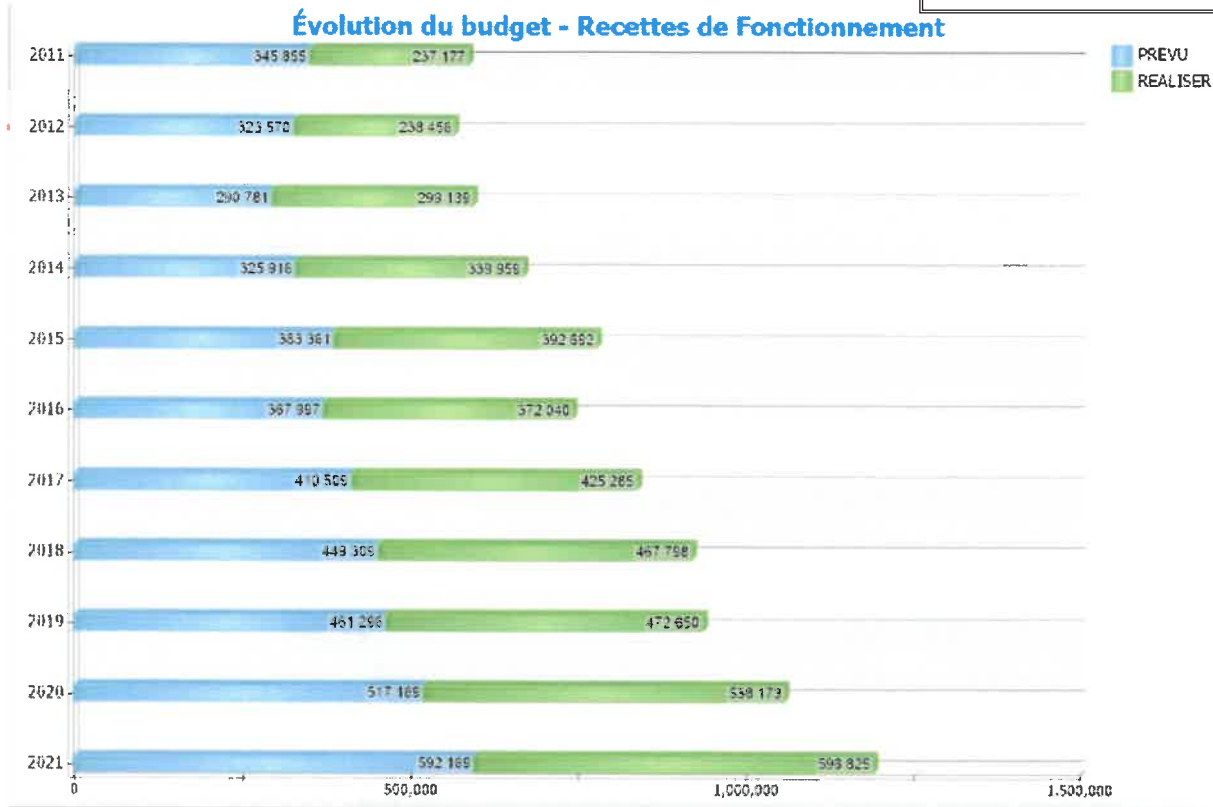
IV. Les données synthétiques du compte administratif – Récapitulatif

a) Section de fonctionnement

- Dépenses : évolution des prévisions et réalisations

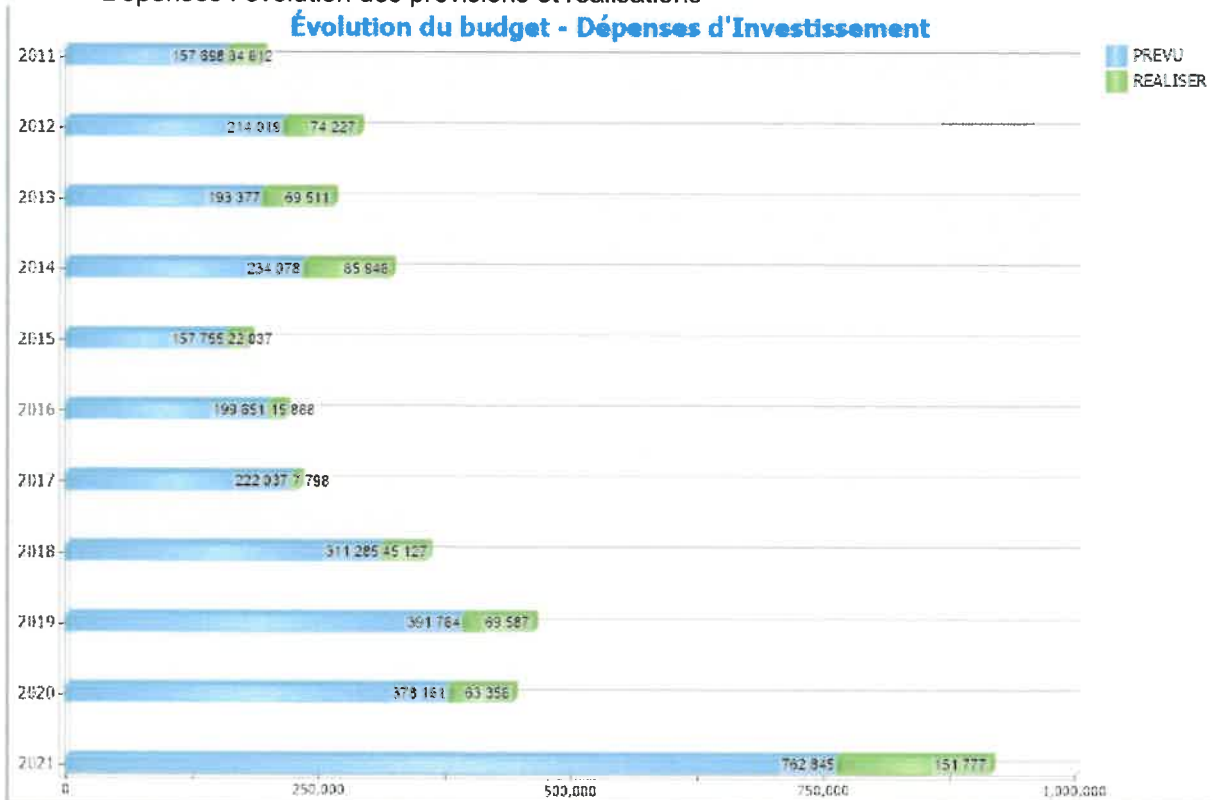


- Recettes : évolution des prévisions et réalisations

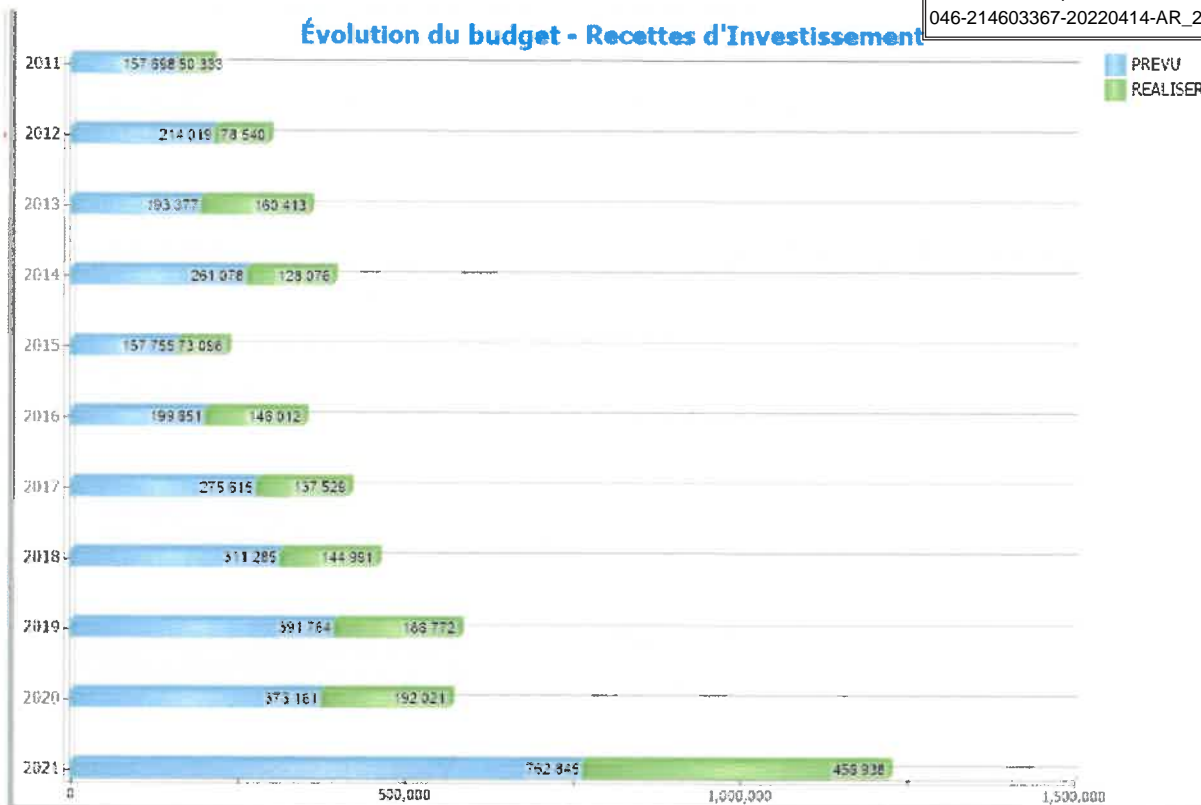


b) Section d'investissement

- Dépenses : évolution des prévisions et réalisations



- Recettes : répartition et évolution



c) Principaux ratios

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A
--	---

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	403
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	49
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CCVLV	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
116694.00	7.25	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	465.00	571.00
2	Produit des impositions directes/population	268.00	305.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	580.00	738.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	18.00	275.00
5	Encours de dette/population	0.00	518.00
6	DGF/population	94.00	177.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	37.00	35.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	80.00	86.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	3.00	37.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	70.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-16 et R. 5711-3 du CGCT.

d) Etat de la dette

Au cours de l'année 2021, la collectivité a souscrit un emprunt d'un montant de 150 000.00 € et un emprunt relais d'un montant de 100 000.00€ auprès de l'AFL – Agence France Locale – dans l'attente du versement des subventions attribuées au titre des travaux du pôle santé, du cimetière et du parking public.

*Etat de la dette au 31/12/2021 : 246 317.21 €
Montant des amortissements 2021 : 4 622.00 €
Montant des intérêts 2021 :138.75 €*

Fait à Vire sur Lot,
Le 6 avril 2022

**Madame le maire,
Yvette FROIDEFOND**



Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.